



Dans le cadre de la convention collective de la métallurgie, l'UIMM et les organisations syndicales signataires – FGMM CFTD, CFE-CGC Métallurgie et FO Métaux, ont conçu Cœur Industrie.

Cœur Industrie, c'est une offre clé en main, labellisée et pensée pour permettre à chaque entreprise d'appliquer simplement et durablement les avancées de la convention collective en Santé et Prévoyance ainsi qu'en matière d'Épargne Salariale.

**Afin d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de ces dispositifs, les partenaires sociaux ont donc souhaité apporter une solution opérationnelle, innovante, attractive et pérenne : Cœur Industrie.**



## Les dispositifs d'épargne salariale de la métallurgie

# Cœur Industrie : L'épargne salariale, pour renforcer le partage de la valeur et préparer l'avenir.

Les partenaires sociaux ont souhaité doter la branche d'un dispositif complet, attractif, simple d'accès et lisible afin d'aider les entreprises à prévoir des dispositifs de partage de la valeur et leur permettre de répondre à leurs obligations. Cet accompagnement a abouti à la conclusion des accords du 20 février 2026 proposant des outils adaptés et variés.

Ces outils, indépendants, permettront ainsi aux entreprises d'accompagner le partage de la valeur au bénéfice de leurs salariés en proposant une épargne et un revenu différé en vue, notamment, de leur départ à la retraite.

malakoff  
humanis



## Un partenaire privilégié pour vous accompagner

Cœur industrie Epargne salariale a choisi **Malakoff Humanis** comme partenaire privilégié pour conseiller et accompagner chaque entreprise dans le déploiement des solutions d'épargne salariale.

## Comment adhérer aux dispositifs ?

C'est très simple !

Rapprochez-vous de votre UIMM territoriale ou rendez vous sur le site [coeur-industrie.fr](http://coeur-industrie.fr)

## Une offre pensée comme une boîte à outils :

### 5 ACCORDS

- ▶ Participation, Intéressement
- ▶ Plan d'Epargne Interentreprises (PEI)
- ▶ Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise Collectif Interentreprises (PERECOI)
- ▶ Commission Paritaire de Suivi

### ATTRACTIFS

Des dispositifs d'Epargne Salariale pragmatiques pour associer les salariés aux performances de leur entreprise et en particulier les TPE PME.

01

## La sécurité juridique

Vous êtes assurés de vous conformer à la réglementation et son évolution, et de bénéficier ainsi des avantages sociaux et fiscaux.

02

## L'accessibilité et la souplesse

Une adhésion simple avec des options qui vous permettront d'adapter les paramètres, notamment les formules et la répartition, en fonction de vos spécificités et objectifs.

03

## L'attractivité et la fidélisation des salariés

Offrir ces outils à vos salariés permet d'améliorer leur rémunération globale et de renforcer leur engagement.

04

## La réduction et la stabilité des tarifs des plans d'épargne

Parce-qu'elles ont été négociées par la branche, les conditions sont plus avantageuses et préservent votre entreprise des fluctuations tarifaires.

05

## La tranquillité d'esprit

Une offre complète et opérationnelle, offrant simplicité et gain de temps. Assortie d'outils, tout est pensé pour que votre accompagnement et celui de vos salariés ne soit pas un problème, mais une opportunité.